



PATATE DOUCE EN AB

ORIGINAIRE D'AMÉRIQUE LATINE, LA PATATE DOUCE EST UNE PLANTE RAMPANTE DE LA FAMILLE DES CONVULVULACÉES DONT LES RACINES « TUBÉRISENT » EN FIN DE CYCLE POUR STOCKER DE L'AMIDON. APPRÉCIÉE POUR SES QUALITÉS GUSTATIVES ET ALIMENTAIRES, ELLE S'IMPOSE DEPUIS QUELQUES ANNÉES DANS LES ASSOLEMENTS DES MARÂCHERS DIVERSIFIÉS ET DES LÉGUMIERS. SON ITINÉRAIRE CULTURAL EST ASSEZ SIMPLE ET PEUT FACILEMENT S'INTÉGRER DANS LES PLANNINGS DE CULTURE.

MISE EN PLACE

Sa culture est possible dans tout type de sol, bien qu'elle appréciera les sols plus légers. Le travail du sol doit être superficiel, au risque de retrouver les tubercules trop en profondeur. Une plantation sur butte permet de faciliter la récolte.

CULTURE SOUS SERRE : plantation à partir de mi-avril, meilleurs rendements.

CULTURE PLEIN CHAMP : plantation à partir de mi-mai.

DENSITÉS : rangs espacés de 70 cm, et 30 cm entre les plants.

INTÉRÊTS ET INCONVÉNIENTS DU PAILLAGE PLASTIQUE

POINT POSITIF	POINT NÉGATIF
Gain de temps désherbage	Contraintes supplémentaires à la récolte
Gain de température, précocité	Favorise les rongeurs
	Charge supplémentaire

PLANTS ET VARIÉTÉS

La sélection a permis de créer des variétés à cycles courts et ainsi adapter la plante à nos saisons : il leur suffit de 120 à 150 jours pour se gorger d'eau et de soleil.

Beauregard est la variété la plus courante, avec une chair orange, des rendements et calibres satisfaisants. Elle est non soumise à un Contrat d'Obtention Végétale : elle appartient au domaine public et peut donc être multipliée librement.

Bien qu'une filière « plants français » soit en développement, une grande partie des plants de patate douce bio proviennent de l'étranger (Israël, Espagne), ce qui vient à l'encontre de l'éthique des producteurs bio.

> AUTOPRODUCTION DE PLANTS

L'autoproduction de plants est possible, la difficulté étant de produire la quantité nécessaire. La technique la plus répandue est la multiplication par bouturage : des pieds-mères réalisés à l'automne à partir de bouture sont maintenus tout l'hiver. Ces pieds-mères seront multipliés en début de printemps. Ce sont eux qui fourniront les boutures, directement répiquées en pleine terre. Dans de bonnes conditions de température (15°C) et avec une bonne irrigation, la reprise est très rapide.

Attention à l'allongement des entre-nœuds dû au manque de lumière : l'idéal est de prélever des boutures de 5-6 nœuds pour pouvoir enterrer 4 entre-nœuds et ainsi optimiser l'initiation des racines.

Autre astuce, moins contraignante : sur les variétés non soumises à un contrat d'obtention végétale, une première plantation sous abris en mini-motte peut-être réalisée en avril, et des boutures peuvent y être prélevées pour une seconde plantation à partir de mi-mai.

BOUTURE VS MINI-MOTTE

	POINT POSITIF	POINT NÉGATIF
BOUTURE	Coût d'achat faible. Autoproduction facile. Bonne initiation des racines.	Risque de viroses. Importance d'avoir des entre-nœuds courts. Délais entre la réception et la plantation 1 à 2 jours max.
MINI-MOTTE	Facilité de plantation. Meilleure reprise. Délais réception/plantation plus souples. Certifiée indemne de virus.	Coût à l'achat élevé. Risque de chignonage (emmêlement des racines).



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •



• VIENNE AGROBIO •

MEMBRES DU RÉSEAU



• FNAB •

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS TECHNIQUES SUR www.bionouvelleaquitaine.com

ITINÉRAIRE CULTURAL

	OBSERVATIONS
IRRIGATION	Irriguer massivement à la plantation. Meilleurs résultats en goutte à goutte, minimum un tuyau par rang. Diminuer l'irrigation en milieu de cycle pour favoriser l'allongement des tubercules.
FERTILISATION	Légume « moyennement exigeant », à aligner sur la fertilisation de pomme de terre. Exportations 100N – 50P – 200K
DÉSHERBAGE	Sans paillage : faux semis – herse étrille après la reprise – binages jusqu'à ce que le feuillage recouvre le sol.
SANITAIRE	Rongeurs en fin de culture et en conservation. Surveiller l'apparition de pucerons ou acariens sur les plants en pépinière. Attention à l'apparition de virose.

RÉCOLTE ET CONSERVATION

 **La date de récolte** est fixée selon la grosseur des tubercules, les températures et l'humidité. Si possible, la prévoir à partir d'octobre car la tubérisation s'effectue durant les jours n'excédant pas 14h, soit à partir du 20/08.

Points de vigilances à surveiller pour déclencher les récoltes :

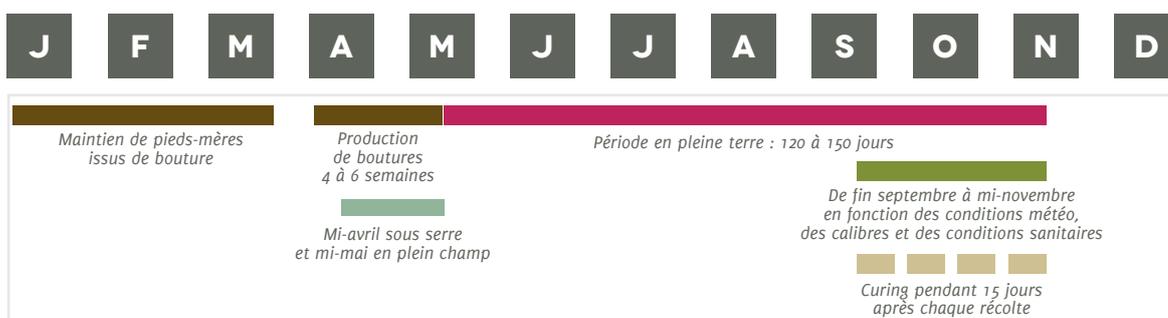
- Prévion de gel ou fortes pluies (cultures plein champ).
- Gros calibres.
- Attaques de rongeurs.
- Pourritures.

 **Rendement** : 1,5 à 3 kg/pieds, soit 4,5 à 9 kg/m². La récolte est effectuée manuellement. Passage d'une lame souleveuse possible dans les cultures sur butte.

 **Curing** : une période de maturation de 2 semaines est recommandée pour augmenter la qualité gustative, affermir la peau et améliorer la conservation. Elle consiste à placer les patates douces dans des conditions chaudes et humides (25°C et 85 % d'humidité). En pratique, les caisses de récoltes peuvent être empilées sur palette sous serre et filmées pour maintenir l'humidité.

 **Conservation** : les patates douces se conservent dans les mêmes conditions que les courges, c'est-à-dire dans un lieu chaud et sec (15°C, 70 % d'humidité).

EXEMPLE D'ITINÉRAIRE TECHNIQUE



LÉGENDE	
	BOUTURES
	PLANTATION
	PLEINE TERRE
	RÉCOLTE
	CURING

 **À RETENIR**

- Récoltes selon l'état sanitaire et le calibre des tubercules.
- Rendement 1,5 à 3 kg/pied.
- Curing : 2 semaines à ± 25°C et 85 % H.
- Conservation : ± 15°C et 70 % H.

Ce document a été rédigé à l'aide des publications suivantes :

 GATINEAU AMANDINE, La patate douce : une culture tropicale pour diversifier sa gamme, Taupin du maraîcher n°7, juin 2014 ET La patate douce débarque dans nos parcelles, Taupin du maraîcher n°10, décembre 2015

RÉSEAU GAB/FRAB, fiche technique patate douce, fiche n°38

BIONORMANDIE, SILEBAN, CA Manche, Produire de la patate douce AB en Normandie

QUI CONTACTER ?

AMANDINE GATINEAU

Conseillère technique maraîchage bio

07 67 14 51 44

a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE • • AGROBIO DEUX-SÈVRES • • VIENNE AGROBIO •



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION